

Bénéficiaire : Costella Nicolas

Direction et fonction : DPS Chargé de mission Evénementiel

Date début de la mission : 2025-11-29

Date fin de la mission : 2025-11-29

Lieu de la mission (adresse, ville et Code postal) : Maison de quartier de la briqueterie 3 rue André Carrez. Mitry-Mory

Résidence administrative (lieu habituel de travail) : 1 rue des Tissonvilliers – 95200 Sarcelles

Lieu de résidence : 1 rue montaigne 95190 Goussainville

Organisateur et objet de la mission : Collecte solidaire petits objets - Sigidurs

Moyens de déplacement utilisés : Véhicule personnel

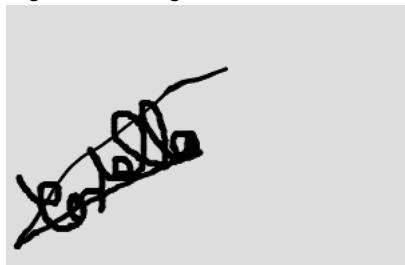
Exécution : Le Président est chargé de l'exécution du présent ordre de mission qui sera notifié à l'agent et transmis à Madame la Comptable Publique.

Rappel :

L'ordre de mission est impérativement émis avant tous déplacements. Outil administratif clé, il encadre les déplacements professionnels des agents, assurant ainsi une gestion efficace et transparente des ressources publiques. A défaut de disposer de cet Ordre de Mission, les frais de déplacement pourront ne pas être remboursés

L'agent est tenu de fournir les justificatifs de ses dépenses pour obtenir un remboursement.

Signature de l'agent :



Signature du Directeur Général :